



Louhans, le 31 janvier 2018

Communiqué de presse

Préparation de la rentrée 2018 au collège Vincenot à Louhans

LA NOUVELLE EQUATION DU DIRECTEUR ACADEMIQUE :

- 15 = - 66 !

Dans un contexte de stigmatisation des fonctionnaires (rétablissement du jour de carence; blocage des salaires notamment) la politique d'austérité du gouvernement Macron s'amplifie et se traduit dans toute l'Académie de Dijon par des baisses de Dotation Horaire drastiques contre les établissements du second degré (collèges et lycées).

Au collège Henri Vincenot de Louhans le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) prévoit d'amputer pour la rentrée de septembre prochain 66 heures d'enseignements hebdomadaires ! Pour justifier cette baisse conséquente des moyens le collège perdrait en effectif global selon les projections officielles... 15 élèves ! Ainsi l'équation improbable du Directeur Académique devient une réalité qui peut être résumée ainsi : -15 élèves provoque une perte de 66 heures d'enseignement par semaine ! Autrement dit, en moyenne, sur 26 classes -de la 6ème à la troisième- il y aurait moins d'un élève en moins par classe !!

Les personnels enseignants réunis mardi 30 janvier avec les syndicats Cgt Educ'action, Snes, Sud et Sgen-Cfdt dénoncent cette baisse de dotation qui va obérer gravement la qualité de l'enseignement public et exigent à minima le maintien des moyens existants.

Les personnels tiennent également à alerter les parents d'élèves puisque cette baisse de dotation -si elle n'évolue pas- signifiera concrètement une dégradation des conditions d'étude pour les enfants avec des classes en 6ème à 28 élèves et des effectifs de la 5ème à la 3ème pouvant atteindre 30 élèves !!

Dans ce contexte, contrairement à ce qui est annoncé par la députée de la circonscription dans les médias, il est utile de rappeler que le collège Vincenot

n'est pas classé en réseau prioritaire et n'est pas prêt de l'être puisque le Directeur Académique veut retrancher des moyens ce qui est inacceptable.

D'ores et déjà, puisque le Directeur Académique a affirmé lors du dernier Conseil technique spécial départemental (CTSD) que sa porte était ouverte, les personnels ont rédigé une demande d'audience afin de faire valoir leurs arguments.

De plus, différentes actions vont être menées prochainement. Les enseignants sont déterminés à saisir les multiples préavis de grève existants notamment la date du 06 février.

Enfin, les syndicats tiennent à rappeler que les collèges sur l'ensemble de l'Académie de Dijon accueilleront plus de 200 élèves supplémentaires -chiffres du Rectorat-. Cette augmentation du nombre d'élèves se traduit paradoxalement par moins d'heures d'enseignements dans nombre de collèges...

Les syndicats Cgt Educ'action 71, SUD Éducation Bourgogne, SNFOLC et SNES-FSU soutiennent la lutte qui s'engage contre une dotation largement insuffisante et pour le maintien des moyens existants -ce qui n'est pas un luxe-. A cet effet des préavis de grève sont déposés par les différentes organisations syndicales, préavis couvrant l'ensemble des personnels -titulaires et contractuels-.